



Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n° 2015.595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.311-7 et D.311-13.

NOM et prénom de l'élève :

Né(e) le :

Etablissement :

Classe :

Commune :

Responsable(s) légal (aux) :

Adresse :

Téléphone :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquence(s) des troubles sur les apprentissages

Nom et qualité du demandeur

Signature

Validation du médecin de l'éducation

Nom et qualité :

Signature